



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43

Nombre de présents participant au vote : 35

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	VERPILLOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jacques CARRELET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN-	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	GENDRE	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC**Aménagement d'un itinéraire cyclable entre les rues de Cracovie et Joseph Kessel à Dijon - Demande de subventions**

Dans le cadre de sa politique forte en faveur de la transition écologique, Dijon métropole développe les itinéraires en faveur des mobilités actives. La création d'une voie dédiée aux cycles et aux piétons entre les rues Joseph Kessel et de Cracovie répond à ce premier objectif, tout en prenant en compte la gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant une gestion à la source par infiltration.

Cette opération contribue à mettre en œuvre la politique cyclable ambitieuse à l'échelle intercommunale ayant pour objectif d'atteindre 12% de part modale vélo en 2030, ainsi que la valorisation des espaces publics au profit des piétons.

Les travaux se dérouleront durant l'année 2024.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 230 000 € HT.

Dijon métropole sollicitera au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordé pour le financement de ce projet, notamment auprès de l'État, dans le cadre du fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires (dit Fonds Vert), et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du volet territorial du Contrat Territoires en Action (CTEA) du SCOT du Dijonnais.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** le projet d'aménagement d'itinéraire cyclable entre les rues de Cracovie et Joseph Kessel à Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, ou, par délégation, le Vice – Président concerné à solliciter, au taux maximum, pour le financement de ce projet, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordé et notamment auprès de l'État, dans le cadre du fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires (dit Fonds Vert), et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du volet territorial du Contrat Territoires en Action (CTEA) du SCOT du Dijonnais.

SCRUTIN	POUR : 42	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	